Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSS!NGEAUX

Communauté de Communes LOIRE SEMENE

## DECISION N° 20231214\_P\_131 DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4.

**VU** le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020.

**VU** la délibération n° 20230711\_D\_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président.

## <u>Commission: Développement Economique</u>

Objet : Signature d'un contrat avec Lestoux et Associés pour la réalisation d'une étude commerce CCLS sur le territoire de Loire Semène

N° 20231214 P 131

Le Président,

Décide

de signer un contrat avec :

**OBJET** 

LESTOUX ET ASSOCIES SARL 11-13 RUE DE BOUIN BP 60319 22400 LAMBALLE-ARMOR

N° de SIRET: 829 880 186 000 20

Pour la réalisation d'une étude commerce sur les 7 communes membres de la Communauté de Communes Loire Semène

Montant: 27 350.00 € HT

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture Ou sous-préfecture Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 14 décembre 2023

Le Vice-Président,

## AR Prefecture

043-244301131-20231214-20231214\_P\_131-AU Reçu le 21/12/2023